



Clin d'oeil

SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Volume 76, Décembre 2022

Mot du maire

Chers citoyens et citoyennes,

La fin de l'année arrive à grands pas et nous sommes impatients de célébrer avec nos proches! Comme il est de coutume, le conseil municipal s'est réuni le 5 décembre dernier afin d'adopter les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier.

Voici un bref résumé des prévisions budgétaires de l'année 2023.

Budget de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2022	BUDGET 2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	687 019 \$	754 853 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	382 299 \$	418 163 \$
TRANSPORT	312 278 \$	346 983 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	243 617 \$	284 149 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	17 214 \$	20 741 \$
AMÉNAGEMENT, URB. ET DÉVELOPPEMENT	40 124 \$	18 467 \$
LOISIRS ET CULTURE	245 552 \$	291 953 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	67 350 \$	58 069 \$
TOTAL CHARGES	1 995 753 \$	2 193 378 \$

Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, comme plusieurs municipalités et grands secteurs économiques, est très préoccupée par l'inflation. L'augmentation généralisée des prix à la consommation est bien documentée et nous affecte. La Municipalité doit répondre non seulement à la hausse marquée des coûts occasionnée par cette inflation, estimée à près d'un milliard de dollars pour 2022 selon un communiqué émis par l'Union des municipalités du Québec le 25 août dernier, mais aussi à l'augmentation des responsabilités municipales. On le constate, les dépenses liées notamment au carburant, à l'asphalte et au béton augmentent ici comme partout au Québec et entraînent des répercussions importantes sur le coût d'entretien de nos infrastructures.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2022	BUDGET 2023
TAXES ET TARIFS	(1 904 803 \$)	(2 081 107 \$)
SERVICES RENDUS	(159 613 \$)	(172 711 \$)
AUTRES REVENUS	(197 055 \$)	(244 909 \$)
TOTAL REVENUS	(2 261 471 \$)	(2 498 727 \$)

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	265 718 \$	305 349 \$
GRAND TOTAL - REVENUS ET CONCILIATIONS	(1 995 753 \$)	(2 193 378 \$)

Afin de pourvoir aux dépenses de fonctionnement à la hausse, une augmentation des revenus est nécessaire. La Municipalité doit donc hausser certains taux de taxes, ainsi que la majorité des tarifs. Cette hausse, en plus de permettre à la Municipalité de faire face à l'augmentation des charges, elle poursuivra ses efforts afin de limiter l'endettement par unité d'évaluation. Avec les hausses des taux d'intérêts, le conseil municipal vise à diminuer cette dette, qui est, toute proportion gardée, de plus de trois fois inférieure à la moyenne des autres municipalités de la région de la Capitale-Nationale et de la province. Cet état de fait démontre la rigueur financière de la Municipalité, dans le respect de la capacité de payer des contribuables.

Budget d'investissement et programme triennal d'immobilisation

Les investissements que réalisera la Municipalité en 2023 sont principalement matériels (rénovation d'immeubles, acquisition d'équipements et travaux de mise à niveau du réseau d'égout sanitaire).

	BUDGET 2022	BUDGET 2023
REVENUS D'INVESTISSEMENT	(364 174 \$)	(487 301 \$)

IMMOBILISATIONS	1 201 809 \$	924 227
AUTRES CONCILIATIONS	(837 635 \$)	(436 926 \$)
TOTAL CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES	364 174 \$	487 301 \$

En complément, les investissements projetés en 2023, 2024 et 2025 sont répartis par projet, soit l'administration (483 500 \$), la sécurité publique (620 800 \$), les égouts et la voirie (2 813 127 \$), ainsi que les loisirs et la culture (1 156 000 \$). Il est important de conserver un niveau d'investissement adéquat afin de maintenir en bon état les actifs municipaux, particulièrement les bâtiments, les routes et les conduites souterraines. L'acquisition de divers équipements nécessaires à la réalisation des travaux et au service de protection des incendies est ainsi prévue au cours des prochaines années.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	
2023	924 227
2024	1 971 000
2025	2 178 200
TOTAL	5 073 427

En conclusion, le conseil municipal prévoit limiter la progression de l'endettement de la Municipalité, tout en poursuivant les investissements nécessaires à son développement et à ses services aux citoyens.

Sylvain Bergeron
Maire



ACTIVITÉS DE LOISIRS

Hiver 2023

Activités sportives

Initiation au patinage

Initiez vos tout-petits au sport d'hiver par excellence: le patinage! Un professeur présentera aux enfants les techniques de base du patinage sur glace (équilibre, patinage avant, arrêts). Ce cours favorise l'enseignement par le jeu. Matériel requis: casque avec grille, gants, patins, protège-coudes et protège-genoux. Pour les petits de 3 à 5 ans.

Date: Mercredi de 17h30 à 18h00 OU de 18h05 à 18h35 du 18 janvier au 15 février 2023

Lieu: Patinoire de St-Pierre, 517 route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Tarif: 75\$ taxes incluses

Cours de patinage enfant

Ce cours propose une progression des techniques de bases jusqu'aux techniques avancées en patinage selon le niveau de l'enfant. Les situations d'apprentissage sont ludiques et adaptées. À la fin de la session, les participants seront en mesure de maîtriser les aspects importants du patinage afin d'avoir une certaine aisance sur patin. Matériel requis: casque avec grille, gants, patins, protège-coudes et protège-genoux. Pour les enfants de 6 à 9 ans.

Date: Mercredi de 18h40 à 19h30 du 18 janvier au 15 février 2023

Lieu: Patinoire de St-Pierre, 517 route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Tarif: 95\$ taxes incluses

Cardio Kick Boxing

NOUVEAU! Le cardio kick boxing est un entraînement cardio musculaire qui intègre des mouvements inspirés de la boxe et de différents arts martiaux. Différentes techniques qui combinent entraînement cardio et mouvements classiques de boxe seront présentées. Discipline, mode de vie sain, motivation, plusieurs bienfaits pour les jeunes! Des sportifs renommés dans le monde du cardio kick boxing viendront durant la session s'entraîner avec les participants, donner des trucs, etc. Une occasion de vous entraîner en famille!

Duo parent et adolescent de 12 à 17 ans

Date: Jeudi de 18h30 à 19h30 du 26 janvier au 30 mars 2022

Lieu: Gymnase de l'école, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Tarif: 45\$ chacun, taxes incluses

Inscription générale (12 ans et plus)

Date: Jeudi de 19h45 à 20h45 du 26 janvier au 30 mars 2022

Lieu: Gymnase de l'école, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Tarif: 45\$ taxes incluses

Activités sportives (suite)

Éveil à la danse

Ce cours d'éveil à la danse permettra aux tout-petits de développer leur motricité globale lors d'une approche créative. C'est en vivant des activités stimulantes que l'enfant va bouger et développer son autonomie des mouvements. Pour les enfants de 2 à 3 ans.

Date: Samedi, de 8h30 à 9h dès le 21 janvier 2023 (12 semaines)

Lieu: Logisport, 517 route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Tarif: 125\$

Danse hip hop - enfant

Le hip-hop est un style de danse très en vogue. C'est une façon de s'exprimer avec style, dynamisme et attitude. Les différentes techniques et le style sont enseignés par des professeurs énergiques évoluant depuis plusieurs années sur la scène hip-hop. Cette activité est offerte en collaboration avec la troupe de l'école de danse **PerformDance**.

Enfants de 3 à 5 ans

Date: Samedi, de 9h10 à 10h10 dès le 21 janvier 2023 (12 semaines)

Lieu: Logisport, 517 route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Tarif: 150\$

Enfants de 6 à 8 ans

Date: Samedi, de 10h20 à 11h20 dès le 21 janvier 2023 (12 semaines)

Lieu: Logisport, 517 route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Tarif: 150\$

Activités libres à la patinoire

Le temps froid est arrivé et notre équipe des travaux publics travaille à préparer la patinoire pour la saison hivernale. Les vestiaires seront accessibles à l'ouverture de la patinoire.

Frédéric Gendreau se joint à l'équipe municipale pour la saison d'hiver à titre de surveillant de la patinoire. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe! Frédéric sera présent à la patinoire durant les soirées plus achalandées et c'est à lui qu'il faudra s'adresser pour emprunter du matériel (cônes, appuis pour apprendre à patiner, luges pour glisser, etc.)

Surveillez notre site web et notre page Facebook pour savoir quand la patinoire sera accessible et quelles sont les heures d'ouverture.

Venez en profiter, c'est gratuit!



Événements

Défi Château de neige 2023



Pour la deuxième année consécutive, la municipalité vous invite à participer en famille au Défi Château de neige 2023.

Pour participer, il suffit de bâtir un château de neige, de le prendre en photo et de l'inscrire sur le site www.defichateaudeneige.ca dans l'onglet « Inscriptions ». Les participants courent la chance de remporter de nombreux prix.

Pour plus d'information, visitez le site Internet www.defichateaudeneige.ca

La fête d'hiver de St-Pierre

Le samedi 4 février 2023 de 10h à 16h aura lieu la Fête d'hiver de Saint-Pierre! Joignez-vous à nous au Logisport pour une belle journée remplie d'activités pour toute la famille. Au programme:

- Patinage et glissade
- Tire sur la neige
- Tours de calèche par l'équipe de la Sucrierie Blouin
- Initiation au Fat Bike pour toute la famille
- Chocolat chaud et collations au Logisport
- Défi Château de neige
- Présence du Bonhomme Carnaval
- Et plus encore!



Inscrivez la date à votre calendrier!

** CLINIQUE DE VACCINATION **

Le mardi 20 décembre, de 10h à 15h30, l'équipe de vaccination du CIUSSS-CN sera au Logisport à St-Pierre (Porte 3). Les vaccins suivants sont offerts :

- COVID-19 - Pfizer bivalent
- Grippe (pour les personnes admissibles)

Notez que la co-administration peut être offerte en fonction de l'évaluation de l'infirmière sur place. Premier arrivé, premier servi jusqu'à épuisement des stocks.

Vaccination COVID-19 et GRIPPE



Prévention pour le temps des Fêtes

À l'approche du temps des Fêtes, gardez en tête les conseils de prévention afin de décorer en toute sécurité.



Arbre de Noël

- Privilégiez un arbre artificiel, il risque moins de prendre feu.
- Si vous optez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épines ne se détachent pas facilement.
- Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes les sources de chaleur.
- Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours.
- Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.

Lumières décoratives

- Il est conseillé de privilégier des ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL.
- N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes.
- Ne surchargez jamais le circuit électrique.
- Il est conseillé d'utiliser une minuterie.



Cordons de rallonge

- Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur.
- Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge: utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Ne camouflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpepe et surtout, évitez des brancher des cordons de rallonge bout à bout.

Vérification des avertisseurs de fumée

Le Service de protection des incendies vous invite à répondre à un court questionnaire et à procéder, par la même occasion, à la vérification de vos avertisseurs de fumée. Prenez le temps, ça peut faire toute la différence en cas de déclaration d'incendie.

Visitez le site web de la Municipalité à l'adresse www.st-pierre.iledorleans.com afin d'obtenir plus d'information et accédez au sondage en ligne via le code QR que voilà!



Règlement de taxation et de tarification

Lors de la séance du conseil municipal du 5 décembre dernier, le projet de règlement 506-2022 établissant le taux de taxes, les frais et la tarification pour l'exercice financier 2023 a été adopté.

Ce règlement a pour but de fixer les taux de taxes foncières et autres taxes spéciales. De plus, ce document regroupe les différents frais liés aux services auxquels les contribuables ont droit, comme le ramassage des ordures, le tarif de déneigement des rues et espaces municipaux, les frais d'inscription au camp de jours et aux loisirs, etc.

Ce règlement est disponible sur le site web de la Municipalité et les citoyens sont en mesure de le consulter librement afin de bien comprendre les frais indiqués sur le compte de taxes foncières.



Récupération de matériel



Vous cherchez à vous débarrasser de certains items et vous ne savez pas vers qui vous tourner?

Il est possible de vous rendre au bureau municipal pour la récupération de certains objets qu'il est contre-indiqué de jeter à la poubelle. La présence de résidus domestiques dangereux (tels que les piles, les thermomètres, les fluorescents) ou de matériel électronique dans les ordures ménagères est une source de pollution autant à l'enfouissement qu'à l'incinération.

Rendez-vous au 515 route des Prêtres ou communiquez avec nous au 418 828-2855.

La MRC est mandatée par l'ensemble des municipalités de l'Île d'Orléans afin d'assurer une saine gestion des matières résiduelles sur son territoire.

Des questions au sujet de la collecte des ordures, des matières recyclables, des encombrants et des résidus verts? Communiquez avec l'équipe de la MRC au 418 829-1011 poste 3.

Ramassage des sapins de Noël

L'équipe des travaux publics de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans procédera au ramassage des sapins de Noël à compter du lundi 9 janvier. Les citoyens sont invités à bien dépouiller leur sapin de Noël et à le laisser en bordure de la route au moins 24 heures avant le début du ramassage.

Merci de votre collaboration!



Calendrier des séances du conseil 2023

Le calendrier des séances du conseil pour l'année 2023 a été adopté lors de la dernière séance. Ces ont lieu dans la salle du conseil du bureau municipal et elles sont publiques: les citoyens sont invités à y assister.

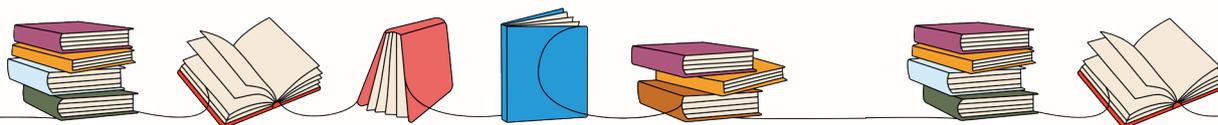
9 janvier	6 février	6 mars	3 avril
1 mai	5 juin	3 juillet	7 août
11 septembre	2 octobre	6 novembre	4 décembre



Abolition des frais à la bibliothèque

À la suite de la recommandation du Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale, le conseil municipal annonce officiellement l'abolition des frais de retard à la bibliothèque Oscar-Ferland.

Cette annulation de frais ne couvre toutefois pas les volumes endommagés ou perdus.



Congé des Fêtes

En cette période de réjouissances et de festivités, à l'approche de ce temps de pause, nous désirons vous rappeler les heures d'ouverture des services municipaux.

Le bureau municipal sera fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement. Le personnel administratif sera de retour le mardi 4 janvier. Prenez note que l'équipe des travaux publics sera sur le terrain durant cette période et il sera possible de les joindre au 418 828-2855.

La bibliothèque Oscar Ferland sera fermée du 21 décembre au 2 janvier inclusivement. L'équipe des bénévoles sera heureuse de vous retrouver dès le 3 janvier 2023.

De la part des membres de l'administration et du conseil municipal, nous vous souhaitons un agréable temps des Fêtes et une année 2023 à la hauteur de vos attentes.

*Un joyeux Noël et
une bonne année à tous!*

